

Fonds Européen
de Développement
Régional

FEDER



ERDF

European Regional
Development
Fund

WWW.FEDER.BRUSSELS / WWW.ERDF.BRUSSELS

RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS

Introduction : l'importance de l'Union Européenne

Les fonds structurels, dont le FEDER, émanent de la politique de cohésion qui est la principale politique d'investissement de l'Union Européenne. Elle vise à corriger les déséquilibres régionaux et cible toutes les villes et régions de l'Union Européenne dans le but de soutenir la création d'emploi, la compétitivité des entreprises, la croissance économique, le développement durable et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. La politique de cohésion vient compléter des politiques européennes et fournit en particulier le cadre d'investissement et la stratégie nécessaires à la réalisation des objectifs relatifs à la stratégie Europe 2020.

D'ici 2020, l'Union Européenne vise cinq objectifs concrets en matière d'emploi (75% des 20-64 ans employés), d'innovation (3% du PIB de l'UE sera investi dans la R&D), d'éducation (réduction du taux des jeunes quittant prématurément l'école à moins de 10%), d'inclusion sociale (20 millions de personnes en moins en situation ou à risque de pauvreté et d'exclusion sociale), d'énergie et de lutte contre le changement climatique (réduction de 20% des émissions à effet de serre dans l'UE par rapport aux niveaux de 1990). Chaque Etat membre a adopté ses propres objectifs nationaux dans chacun de ces domaines.

Afin de réaliser ces objectifs et de répondre aux divers besoins de développement dans toutes les régions européennes, un budget de 351.8 milliards d'euros (près d'un tiers du budget total de l'UE) a été alloué à la politique de cohésion 2014-2020. La politique de cohésion est un catalyseur de financement public et privé, non seulement parce qu'elle oblige les Etats membres à participer au financement en puisant dans leur budget national, mais aussi parce qu'elle renforce la confiance des investisseurs.

Le programme opérationnel 2014-2020 en Région Bruxelloise.

La programmation 2014-2020 est actuellement en cours. Son périmètre d'intervention géographique s'est élargi : les projets d'infrastructure sont localisés soit dans la Zone de rénovation urbaine (ZRU), soit dans les Pôles de développement définis dans le Plan Régional de Développement Durable (PRDD). Les projets sélectionnés répondent à des axes stratégiques et complémentaires comme la recherche et l'innovation (10 projets sélectionnés), le renforcement de l'entrepreneuriat et le développement de PME (11 projets sélectionnés), le soutien au développement d'une économie circulaire et de l'utilisation rationnelle des ressources (12 projets sélectionnés), et enfin la dualisation sociale (13 projets sélectionnés).

Le programme 2014-2020 se base sur 5 filières identifiées comme porteuses en termes d'emploi pour les bruxellois : il s'agit des médias, des secteurs créatifs et tourisme, des ressources et déchets, de l'alimentation durable et horeca, de la construction durable et énergies renouvelables et de la santé et services aux personnes.

Au total ce sont 46 projets sélectionnés par le Gouvernement Bruxellois avec un montant total de près de 200 millions d'euros, venant du Feder et de la Région.

La commission européenne a par ailleurs félicité la Région de Bruxelles capitale pour le taux élevé de sélection des projets qui est à 84% du budget (contre une moyenne européenne de 26%) et un taux de conventionnement de 98%. En effet, sur les 46 projets sélectionnés, déjà 45 projets sont conventionnés c'est-à-dire qu'ils sont dans leur phase de mise en œuvre.

Echantillon de l'état d'avancement de projets

Vu la diversité, la particularité et la richesse des projets FEDER, nous nous proposons de vous donner un échantillon de l'état d'avancement de quelques-uns de ces projets.

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, à titre d'exemple, la filière de l'éco-construction, de la valorisation des déchets, de la performance thermique et de la construction durable sont là quelques thématiques abordées dans les projets de recherche. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, des projets sont déjà opérationnels dans le domaine du coaching des jeunes (Art2work), dans le domaine de la mode et du design avec le concept de Triaxes qui facilite l'accès au développement et à la production de produits de jeunes créateurs, et enfin dans le domaine de l'entrepreneuriat social, avec le projet Coopcity, un concept innovant qui vise à doter Bruxelles d'un centre d'entrepreneuriat social, coopératif et collaboratif afin d'accompagner la création et le développement d'entreprises à finalité sociale à Bruxelles. La réouverture prochaine de la piscine de la VUB, s'inscrit quant à elle totalement dans la stratégie du développement d'une économie circulaire et d'utilisation rationnelle des ressources de par la dimension d'un bâtiment durable et exemplaire du bâtiment, mais s'inscrit également dans une dimension sociale et éducative. Le projet BoerenBruxselPaysans, travaille déjà avec des espaces tests dans le cadre de leur projet-pilote, intégrant toute la filière de l'alimentation durable, depuis la production jusqu'à la consommation à destination des mangeurs bruxellois. Enfin un Fab lab'ke a été installé à la maison des cultures de Molenbeek, par le projet CASTII, et la Zinneke parade va d'ici peu s'investir dans la rénovation de son nouveau lieu.

Le programme opérationnel modifié

Suite à l'appel lancé en octobre 2016 par l'Union européenne pour qu'une part des Fonds FEDER soit utilisée à la mise sur pied de projets pouvant aider à gérer la crise des réfugiés au sein de l'Union, le gouvernement bruxellois a décidé de réaffecter une partie du montant de l'enveloppe FEDER vers le projet de Médecins du Monde en allouant une enveloppe de 7,4 millions d'euros. Ce montant est destiné à financer un dispositif de suivi en santé physique, en santé mentale et un accompagnement social au profit des réfugiés.

Suite à cet appel, une première modification du PO a été validée par le comité de suivi permettant la sélection du projet Médecin du Monde dans la programmation.

Une deuxième modification a dû être opérée pour confirmer la re-ventilation des budgets et une actualisation plus large du PO, notamment également suite à la notification de la CE allouant un montant supplémentaire de 1.1mio d'€ pour Bruxelles.

Suivi des plans d'actions

Le Programme opérationnel a été validé en 2014 sous la condition de réaliser deux plans d'action liés à des conditions ex ante non réalisées selon les services de la Commission :

1. Un plan permettant de confirmer l'existence d'une stratégie nationale ou régionale d'innovation déterminant les secteurs-clés de l'innovation ;
2. Un plan permettant la réalisation d'améliorations rentables de l'efficacité énergétique (transposition complète de la directive PEB (2010/31/UE) ;

Depuis février 2017, la Commission européenne estime que chacune des conditions de vérification de ces deux conditions sont remplies grâce à la mise en œuvre par la Région de ces plans d'action.

Evaluation

Comme l'exige le règlement européen, chaque PO doit être évalué au niveau de son impact sur la Région, de la pertinence de son efficacité et de l'efficacité des projets sélectionnés. Pour arriver à mesurer ces différents niveaux, un plan d'évaluation a été fixé.

Ce plan d'évaluation permet d'identifier en amont les principales questions évaluatives et ainsi d'anticiper les besoins liés à la bonne réalisation des évaluations prévues (moyens humains et financiers, collecte de données, partenaires à mobiliser, etc.). Au total six évaluations sont planifiées, dont deux sont transversales et quatre thématiques (relatives aux axes et objectifs spécifiques). Tous les objectifs spécifiques du PO 2014-2020 sont couverts par au moins une évaluation. En 2016, l'autorité de gestion a entamé un travail de méthodologie (précision du plan d'évaluation), de monitoring et suivi qui se poursuivra jusqu'au lancement des premières évaluations (2019).

Communication

En terme de communication nous devons capitaliser sur les résultats impressionnants de la programmation 2007-2013 : 108 mio d'€ ont été investis dans 32 projets avec pour objectif le soutien à la compétitivité territoriale et le renforcement de la cohésion sociale. Renforcement de 9 centres de formation, création de 237 places d'accueil de la petite enfance, 1300 emplois créés, et 18.000m² d'espaces réhabilités pour l'accueil des entreprises. Le Feder a largement remplis ses objectifs, le territoire du canal devient un instrument de liaison des quartiers, doté d'une dynamique économique.

Tout en mettant en place la nouvelle programmation, la Cellule FEDER a participé à différents événements qui permettent d'ouvrir la programmation Feder au grand public : organisation de tours à vélo, journée découverte entreprises, participation aux Ghranzhou Award en Chine, finaliste aux Regio Stars 2016, participation à l'European Week 2016 » et enfin participation à la Campagne « Europe in my Region ».